



Mairie de Visan
Place du Jeu de Paume
84820 VISAN

Tél : 04.90.28.50.90 – Fax : 04.90.28.50.99

COMPTE-RENDU

REUNION DE QUARTIERS : *Claron, Le Batadou, Lautaret, Le Collet*

Date : Mardi 15 octobre 2019 – 18h30

15 participants

Elus présents : Éric PHETISSON, Jean PREVOST, Bernard RACANIERE

Le point sur les dossiers du moment

Toiture de l'école à changer : On s'est aperçu qu'elle était en très mauvais état. Des tuiles tombent. C'est la raison pour laquelle le trottoir sous le toit de l'école a été interdit aux piétons. Le toit doit être refait totalement : charpente, tuiles, isolation. L'appel d'offre aux entreprises a été lancé. Le choix de l'entreprise sera fait prochainement. Nous avons obtenu 80% de subvention pour le financement. Le budget total s'élève à 150 000€.

Programme de voirie : Nous avons augmenté de façon importante le budget voirie. Là encore, un appel d'offre a été lancé. L'entreprise a été choisie et les travaux de voiries vont débiter prochainement en campagne et sur le village.

Aménagement de l'Espace Bellevue :

Création d'un parking à la place du terrain de sport utilisé par l'école. Déjà 2 bornes de recharge électrique pour véhicules ont été placées et sont maintenant en fonction. C'est une bonne chose car cela amène des visiteurs sur la commune. Par contre, il faudra intervenir auprès des fournisseurs GPS car la localisation est fautive (Rue de la République qui n'existe pas). D'ailleurs ce que l'on appelle rue du stade n'est pas officiellement son nom. Il faudra la baptiser lorsque les travaux seront terminés.

Création d'un City Park sur la partie engazonnée à la suite du parking. Ce sera un terrain omnisport réservé aux jeunes et à l'école.

Installation d'un pare-ballon entre le stade, le City-Park et le Chemin de la Palisse. Ce pare-ballon est financé à moitié par la fédération de football

Place de la Coconnière :

Elle a été mise en zone bleue. Les élus questionnent les participants pour avoir leur avis. Ils approuvent la décision car cela a libéré de nombreuses places en particulier par les personnes qui faisaient du covoiturage. Il est fait remarquer que le panneau indiquant la zone bleue est mal placé.

Réponse des élus : Le bas de la place va être refait en collaboration avec la Région qui va installer les arrêts bus des lignes régulières. En effet, les arrêts-bus actuels sont dangereux (Devant la pharmacie). La mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) concernera les arrêts sur les places minute actuelles près de la Poste et à la suite de la boulangerie et du café du siècle. Les deux places « minute » seront déplacées le long du mur « décoré » de l'école. Le nouvel aménagement de la partie basse de la place aura le même nombre de places de parking qu'actuellement. Par contre, certaines places ne seront pas en épis. Il faudra faire un créneau.

Une nouvelle fois, la problématique de la traversée de Visan par les camions est posée. Nous avons questionné le conseil départemental sur la création d'une déviation prévue depuis de nombreuses années. C'est pour le moment non programmé par l'équipe départementale actuelle. Il y a d'autres priorités pour eux pour le moment : contournement d'Orange et de Violès par exemple. Ce n'est pas que le problème de Visan. Les déviations pourtant programmées de Tulette et Suze ont été une fois de plus retardées.

Sécurisation de la sortie de l'école : Le trottoir devant l'école sera refait avec la mise en place de barrières neuves. Toute la zone sera une zone à 30 km/h : de la salle F Mistral jusqu'à l'Hôtel du Midi et le bas du stade.

Local de l'agence du Crédit Agricole de Visan : Les locaux ont été rachetés par la commune afin de pouvoir garder le distributeur de billets sur place. Cela a été une négociation avec le CA. Nous souhaitons le rénover et le mettre à disposition d'un médecin. Nous sommes en discussion avec un médecin qui risque de s'installer sur Visan et serait peut-être intéressé. Rien n'est fait mais ce serait intéressant pour le village d'avoir deux médecins.

L'avenir de la poste de Visan : Grâce à une convention entre le ministère des finances, l'Association des Maires de France, nous avons la garantie de garder le bureau de poste jusqu'à fin 2019. Une négociation est en cours à l'heure actuelle qui a de bonne chance d'aboutir pour la création d'une agence poste placée à l'épicerie. Cela permettrait de garder ce service sur la commune. Nous ne souhaitons pas, comme à Grillon, faire une agence postale communale. Le choix de l'installation dans un commerce a un double avantage : c'est un revenu supplémentaire pour l'épicier qui s'interrogeait sur son avenir et cela permettrait une amplitude horaire d'ouverture plus grande (après-midi, samedi, dimanche matin)

La commune a donné son accord. Si nous attendions 2020 nous risquions de perdre totalement la poste car la convention avec le ministère arrivait à son terme. A priori les clients de la Poste auraient les mêmes services. Dès que ce dispositif sera en place, la commune organisera une réunion d'information.

Une nouvelle fois les élus lancent un appel pour que les Visanais viennent faire une partie de leurs courses dans les commerces de Visan.

« Bla bla car » Visan : Un tel dispositif existe et a été initié par le département. Nous ferons une communication sur le prochain bulletin municipal en préparation.

Fibre optique : Rappel que la communauté de communes propose un forum jeudi 17 octobre de 17h à 20h avec les opérateurs de téléphonie. En allant sur un site, Vaucluse Numérique, les Visanais peuvent savoir s'ils sont câblés. Attention, ils seront obligés de prendre l'opération qui aura soumissionné sur leur quartier.

Poubelles

Une nouvelle fois des incivilités ont été commises avec le dépôt de sacs jaunes au pied des colonnes. Il y en a tout de même moins. La municipalité a projeté d'installer des caméras. Le coût est élevé (près de 200 000€).

Malheureusement, nous ne pourrions pas obtenir de subvention car Visan n'est pas considérée comme une commune « à risque ».

La municipalité est à l'écoute des demandes des citoyens. Les habitants du lotissement de Notre Dame des Vignes souhaitent le déplacement de leur colonne qui a été installée dorénavant à l'arrêt bus, route de Vaison. Il est prévu de déplacer les dernières colonnes des services techniques sur le parking de l'Espace G Sautel.

Signalement d'une colonne endommagée route de Beaume (à changer)

Elagage des chemins : Il est annoncé que les chemins ne sont pas assez élagués. Les agriculteurs sont gênés surtout pendant les vendanges avec leurs machines à vendanger. Ce travail aurait été fait à Richerenches. Pourquoi pas à Visan.

Réponse des élus : Richerenches doit avoir 20 km de chemin, Visan 100 km). A une époque ce sont les services techniques qui coupaient le bois et le récupéraient. Nous n'avons plus les moyens humains de le faire. De plus c'est aux propriétaires à faire ce travail. Nous n'avons pas été assez sévères sur ce sujet car nous pourrions faire faire cet élagage et le faire payer par les propriétaires. Voir les points noirs pour tenter de les traiter. Dans tous les cas, nous communiquerons.

Vie du lotissement

Nettoyage de l'ancien canal ; Ce nettoyage se fait à la main. Un engin ne peut pas passer. Lors de la construction des lotissements, cela n'a pas été anticipé. Attention, il est signalé que l'employé communal qui a commencé la tâche travaille seul (dangereux)

Grilles qui font du bruit : Les modifications faites par la mairie (nouveaux boulons) sont à recommencer. Proposition de souder ces grilles et non de les boulonner.

Nettoyer les feuilles de la grille près de l'ancien canal : il y en a beaucoup.

Zone de retournement : Informer les riverains par le garde municipal de ne pas s'en servir de parking

Chemin du Collet : sentier à revoir.